

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance spéciale, ce jeudi 8 juillet 2021, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Julien Normand, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, ainsi que M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics.

2021-07-167
7139

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 07 et vérifie le quorum.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal qui sont présents et celle qui est absente renoncent à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance.

2021-07-168
7140

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2021-07-169
7140

RÉPARATION CAMION TONNE

CONSIDÉRANT QUE le camion tonne a des problèmes de moteur ;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas de camion tonne de disponible, location ou achat, qui nous conviennent pour le moment ;

CONSIDÉRANT QU' afin de réaliser des travaux en régie, il faut faire réparer le camion tonne.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mécanique Daniel Lévesque inc. à réaliser les travaux suivants :

Démanteler les têtes du moteur	800 \$
Faire vérifier les têtes de moteur et réparer par un spécialiste	3 000 \$
Remettre en place les têtes du moteur	800 \$

Pour un total de 4 600 \$, plus les taxes.

2021-07-170
7140

TRAVAUX ROUTIERS – EN RÉGIE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de remplacement d'un ponceau doivent être réalisés sur la rue de Baie-Saint-Ludger ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de resurfacement mécanique et de réparation manuelle de l'asphalte sur différentes rues municipales doivent être réalisés ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront réalisés en régie et au taux horaire avec des entrepreneurs et fournisseurs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder aux travaux aux coûts et aux taux horaires ou unitaires suivants :

Location d'une pelle mécanique avec opérateur		180 \$/heure
Transport de la pelle mécanique		150 \$/heure
Achat de sable de classe A		7,70 \$/tonne
Location de manœuvre avec camionnette		70 \$/heure
Achat MG-20	Jacques Dufour & fils inc.	13 \$/tonne
Achat d'enrobé bitumineux	Jacques Dufour & fils inc.	160 \$/tonne
Achat pierre 100-200 mm	Jacques Dufour & fils inc.	18,50 \$ /tonne

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Transport du matériel	Association des transporteurs en vrac	10 roues 95,77 \$/heure 12 roues 112,68 \$/heure
Location de planche et de feux de signalisation	Enviro-Manic	155 \$ / jour et 210 \$ mobilisation-démobilisation
Rouleau de membrane géotextile	Produits BCM	827 \$/rouleau
Ponceau 900 mm	Produits BCM	5 334 \$

Pour un total autorisé de **40 000 \$**, plus les taxes.

Les coûts seront pris dans le surplus de l'année.


PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se déroule à huis clos, il n'y a pas de questions des citoyens.

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 16.

2021-07-171
7141


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE